

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G307 GRH: Gestion et organisations			
Ancien Code	SORH3B07	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOGR3070		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Luc DOCHY (luc.dochy@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'UE vise à approfondir les connaissances en gestion des organisations et la connaissance des interactions entre le département RH et les autres départements de l'entreprise, en focalisant, notamment, sur les liens entre la gestion de la qualité et la GRH.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Analyser les contextes sociopolitique, économique et technique influençant le fonctionnement des organisations

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH3B07A Gestion des organisations 2 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SORH3B07A Gestion des organisations 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2024-2025 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion des organisations 2			
Ancien Code	23_SORH3B07A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOGR3071		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc DOCHY (luc.dochy@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours s'appuie sur les connaissances acquises en gestion pendant les deux premières années, en particulier le cours de gestion des organisations de 1e et le cours de Comptabilité et budgets.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours s'inscrit particulièrement dans la première capacité de la 2e compétence du référentiel défini par la CGHE : Analyser les contextes sociopolitique, économique et technique influençant le fonctionnement des organisations.

A l'issue du cours, les étudiants seront capables de :

prendre conscience des différentes étapes qui jalonnent un projet d'entreprise, des difficultés et des ressources nécessaires, de formuler un projet de manière structurée et professionnelle et de le défendre. Ils développeront leur sens critique et amélioreront leur compréhension de la gestion des organisations.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours est basé sur la pédagogie du projet et est consacré à la participation au YEP (Young Enterprise Project). On approfondira, sur base d'un projet, les notions de créativité, de "Business Model", de plan d'affaires **et de plan marketing**.

Démarches d'apprentissage

Projets conçus, élaborés et défendus **par les étudiants**, en groupe.

Une partie des séances de travail peuvent être organisées en autonomie.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant est à la disposition des étudiants pour les aider, les conseiller ou les relancer dans leur travail.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Manuel YEP, disponible en ligne

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1

Evaluation continue portant sur :

- la présence au cours et de l'implication dans le projet de chaque étudiant (*) ;
- l'évaluation de la défense du projet devant le jury lors de la séance finale. Les évaluations des différents étudiants, qui constituent un même groupe, peuvent varier.

Q 3

L'étudiant doit représenter le projet, amélioré, lors d'un examen oral. Il sera aussi interrogé sur le Manuel YEP.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	100				
Période d'évaluation					Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

(*)La pédagogie par projet permet un apprentissage en continu, en réalisant des tâches proches de situations réelles. L'étudiant doit bien comprendre qu'elle nécessite d'être présent à toutes les séances de travail.

En cas d'absences jugées trop nombreuses, l'UE ne pourra pas être validée et l'étudiant devra présenter l'examen du Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).